

Note préalable d'information sur les honoraires

Conformément aux dispositions de l'article L1111-3 du code de la santé publique et arrêté du 2 octobre 2008 paru au JO du 11/10/2008

Les médecins ophtalmologistes exerçant au sein du cabinet sont **conventionnés à honoraires libres** et ne sont pas signataires de l'OPTAM. À votre demande de soins, ils peuvent être amenés à réaliser un acte médico-technique. Il est également possible que d'autres actes médico-techniques soient recommandés ou effectués au cours de la consultation, selon les besoins identifiés.

À titre d'exemple, les actes médico-techniques les plus courants et leurs associations vous sont présentés ci-dessous. Selon le type d'examen requis, entre 1 et 4 actes diagnostiques et/ou thérapeutiques peuvent être réalisés, parfois de manière fractionnée si plus de deux actes sont nécessaires. Ces actes sont proposés en fonction de leur utilité médicale et dans votre intérêt.

Conformément au Code de déontologie médicale, les médecins s'engagent à fixer leurs honoraires avec tact et mesure, et à fournir toute information ou explication préalable à la réalisation des soins. Si, au cours de l'examen, un autre acte non prévu s'avère immédiatement nécessaire, il pourra être réalisé avec votre accord et fera l'objet d'une facturation distincte.

Ces actes peuvent entraîner un dépassement par rapport aux tarifs de référence de l'Assurance Maladie. Ce dépassement pourra être pris en charge, en tout ou en partie, **par votre complémentaire santé**, selon les conditions de votre contrat.

Consultation les plus fréquentes :

Intitulé de l'acte	Remboursement Sécurité Sociale (en €)	Fourchette Tarifs (en €)
Consultation CS	23	23 à 80
Vision binoculaire + Motilité	39,47	65 à 80
Rétinographie + Pachymétrie + AMY8.0	50,61	70 à 85
Fond d'oeil + Pachymétrie + AMY8.0	59,49	85 à 95
OCT (scanner <u>rétine</u>) + Fond d'oeil + AMY8.0	83,68	95 à 150
OCT (scanner <u>rétine</u>) + Fond d'oeil	62,88	70 à 140
Bilan pré-opératoire de chirurgie cataracte	85,95	150
Bilan pré-opératoire de chirurgie réfractive	0	150